



Actu
La revanche olympico-olympienne de Frédo
[Page 2](#)



Québec
La saison des sucres à l'image du temps... maussade
[Page 8](#)



TCS
Plus de 2000 vélos d'écoliers contrôlés ce printemps !
[Page 9](#)

CONFEDERE

Edité depuis 1861

JAA Poste CH SA CH-1920 Martigny

N° 14 | Vendredi 16 avril 2021

Débat d'idées

Ethique et efficacité sont-elles irréconciliables ?

Les nombreux scandales régulièrement mis à jour dans la presse concernant des pratiques condamnables d'entreprises vis-à-vis de leurs salariés, de l'environnement, voire de la société civile posent clairement la question des motivations de ces actes. [Page 3](#)

Confédération

Comptes 2020 : déficit record

L'exercice comptable 2020 de la Confédération se solde par un déficit record se chiffrant à 15,8 milliards de francs. Le déficit est dû à la pandémie de COVID-19: la Confédération a enregistré, d'une part, un recul des recettes en raison de la contraction de l'économie et, d'autre part, d'importantes dépenses extraordinaires destinées aux mesures visant à atténuer les conséquences économiques du coronavirus. [Page 7](#)

Valais

Dangers naturels Projet de refonte législative

La législation cantonale qui traite des dangers naturels est actuellement disséminée dans plusieurs textes de loi et souffre de certaines lacunes. [Page 11](#)

Sciences

Apophis ne s'écrasera pas sur terre

De nouvelles observations de l'astéroïde Apophis excluent toute possibilité d'impact avant au moins un siècle. [Page 16](#)

Un petit mot sur la Franc-maçonnerie

Aborder le sujet de la franc-maçonnerie suscite généralement quelques étonnements. Dans l'imaginaire collectif, «*les trois coins*», «*les pieds fourchus*», «*société secrète*», voire «*secte diabolique*» sont autant d'interprétations benoîtement colportées par la rumeur populaire sur cette institution. Dans une période où le maître mot est transparence, le temps est advenu de tordre le cou à ces allégations insolites.

Qui sont ces francs-maçons ? Ils sont plus de six millions dans une soixantaine de pays, en Suisse la Grande Loge Suisse Alpina compte 3'500 membres, en Valais ils sont environ 200. Dans l'optique d'apporter un éclairage objectif sur l'institution maçonnique, notre chroniqueur Robert Giroud, profane, auteur il y a quelques années de l'ouvrage *250 ans de franc-maçonnerie à Bex* publié aux Editions Coédita, et Claude Oreiller, membre de la loge maçonnique *Progrès & Vérité*, ancien député et ancien président du PLR, qui s'exprime à titre personnel sans engager sa loge à Bex, ni la Grande Loge Suisse Alpina à Berne, vous proposent une immersion dans les arcanes de la franc-maçonnerie par le biais d'une série d'articles articulés en cinq chapitres: *La Franc-maçonnerie*, *Le regard de la Société*, *L'institution maçonnique en Valais*, *L'apport de la franc-maçonnerie à la société*, et *Qui sont ces francs-maçons ?* [Page 13](#)



EDITORIAL

Ne pas faire l'économie du débat sur l'AVS

En 2018, l'AVS a subi une perte: le résultat de la répartition s'est élevé à 1 milliard. En 2045, la perte s'élèvera déjà à 18,5 milliards. Selon les calculs de la Confédération, il manquera 200 milliards de francs à l'AVS au cours des 25 prochaines

années. Une somme inimaginable. Or, La situation financière de l'AVS dépend fortement de l'espérance de vie. Il y a 70 ans, nous pouvions profiter de notre retraite pendant 12 ans, aujourd'hui c'est plus de 21 ans. La génération des baby-boomers, dont

le taux de natalité est élevé, prendra sa retraite au cours des prochaines années. Actuellement, 3,4 actifs financent la retraite d'une seule personne, d'ici à 2050, ils ne seront plus que 2. Que faut-il faire ? Baisser les rentes ? Augmenter les impôts ? Augmenter

la TVA ? Augmenter l'âge de la retraite ?

L'initiative sur les rentes, en cours de récolte de signatures, propose de restructurer durablement l'AVS selon trois axes: 1. l'égalité de l'âge de la retraite entre les hommes et

les femmes d'ici 2032, 2. le relèvement progressif de l'âge de la retraite à 66 ans d'ici 2032 et 3. le lien entre l'âge de la retraite et l'espérance de vie.

[Page 4 et 5](#)



Un petit mot sur la Franc-maçonnerie

L'institution maçonnique

Dans le but de tordre le cou aux clichés propagés par la rumeur nous vous proposons, sans prosélytisme aucun, une immersion dans les arcanes de l'institution maçonnique par le biais d'un dialogue entre un profane et un initié.

Au XVIII^e siècle, celui des «Lumières», l'homme est invité à se libérer de la contrainte des dogmes et à utiliser son entendement de façon libre et indépendante; serait-ce l'étincelle qui a allumé les feux de la franc-maçonnerie ?



© Musée maçonnique Suisse

Ses origines historiques remontent aux corporations ou guildes des maçons du Moyen Âge. Le document le plus ancien mentionnant la création d'une guilde de maçons a été rédigé en 926 par Athelstan, considéré comme le premier roi de toute l'Angleterre, en offrant la possibilité aux *free masons* – maçons libres – de voyager librement d'une ville à l'autre. Le *Manuscrit Regius* en 1390 - contenant les règles du *free mason* - est une sorte de convention collective de travail décrivant les règles de moralité, d'entraide et de reconnaissance entre les Maîtres Maçons.

Le 24 juin 1717, jour de la Saint-Jean-Baptiste, marque une étape symbolique pour la franc-maçonnerie. Ce jour-là, des membres des loges indépendantes *At the Crown*, *At the Apple Tree* et *At the Rumun and Grapes* rendent visite à leurs frères de la Loge *The Goose and the Giridon* et décident la création de la *Grande Loge de Londres* – organisation faîtière – qui va ordonner la mise en chantier des Constitutions d'Anderson.

Quelle est la motivation de ces maçons ?

Leur vocation réside dans le travail de «l'homme sur l'homme» en utilisant des valeurs morales.

Les frères-maçons se réunissent en «loge», un nom emprunté à la maisonnette du Moyen Âge adossée au chantier de la cathédrale en construction, là où les tailleurs de pierres rangeaient

leurs outils, conservaient les plans et tenaient leurs réunions.

Le commun des mortels peut-il y participer ?

Non, les profanes ne peuvent pas assister aux cérémonies rituelles. En revanche, des Tenues Blanches ouvertes au public sont organisées périodiquement.

Existe-t-il différents types de loges ?

Il y a les loges dites régulières, celles qui respectent les Constitutions d'Anderson et les loges libérales dépendant d'autres obédiences. D'autre part, la Grande Loge Féminine de Suisse compte une vingtaine de loges et près de quatre cents membres.

On distingue également les loges bleues qui désignent la maçonnerie rattachée aux trois grades (apprenti, compagnon et maître) et les loges de perfectionnement dans lesquelles celui qui a atteint le grade de maître peut développer et améliorer ses connaissances.

La rumeur prétend que les loges maçonniques sont gérées par une puissance étrangère, vraiment ?

Les loges maçonniques sont fédérées au niveau national sous une entité faîtière, une obédience, également dénommée *Grande Loge* ou *Grand Orient*. L'obédience se porte garante du maintien de l'unité et de la

conservation des principes universels de l'Ordre maçonnique et accorde la patente à chaque nouvelle loge avant de procéder à son installation. Les Grandes Loges sont totalement souveraines, car il n'existe aucun organisme supranational régissant la Maçonnerie mondiale.

En Suisse, elles sont constituées en association sans but lucratif et régies au sens des articles 60 et suivants du Code Civil. Nous y trouvons la Grande Loge Suisse Alpina (GLSA), le Droit humain, Grande Loge Féminine de Suisse, etc.

On moque volontiers le cérémonial des francs-maçons qui s'affublent de tabliers, se servent d'objets semblables «aux grigris et aux amulettes des Sauvages»

Le cœur de métier de la Franc-Maçonnerie: Make a good man a better man

A en juger par les peintures rupestres des Grottes de Lascaux et les traces de rites funéraires préhistoriques, l'être humain se pose depuis la nuit des temps les mêmes questions sur le sens de sa vie: D'où est-ce que je viens ? Pourquoi suis-je sur Terre ? Où vais-je après ma mort ?

Les grandes mythologies, les religions et certaines philosophies apportent des réponses à ses questions.

La Franc-Maçonnerie, elle, ne le fait pas; elle propose en revanche une méthode pour aider celui que ces questions interpellent à trouver en lui des réponses en adéquation avec son être et sa situation. Il est difficile de résumer cette méthode en quelques mots. Pour l'essentiel, il s'agit, au travers de l'étude de symboles et la pratique de rituels, inspirés essentiellement des constructeurs des grands monuments de l'Antiquité et des cathédrales du Moyen Age, de travailler au perfectionnement de la personnalité et de son action dans le monde.

Ce travail sur soi-même n'est pas une fin en soi. Il a pour but d'aider le Frère à améliorer sa relation avec autrui et son action dans le monde dans le sens de plus de fraternité et de tolérance, sans oublier la bienfaisance.

En langage symbolique maçonnique la vie de chacun est comparée à une pierre brute que le Maçon est appelé à tailler pour en faire une pierre cubique, afin que celle-ci puisse s'insérer aussi harmonieusement que possible dans la construction du Temple de l'humanité: en langage profane, pour s'insérer au mieux dans son environnement personnel et dans la société afin de la rendre plus chaleureuse, conviviale, équitable et pacifique.

Ce qui vient d'être décrit est évidemment le but idéal à atteindre. Comme toute œuvre humaine, la réalité quotidienne de la Maçonnerie n'est jamais aussi parfaite que l'idéal; l'homme étant par nature imparfait, il ne sera jamais qu'en marche vers la perfection. L'important, c'est de rester en mouvement, d'être aujourd'hui un peu meilleur qu'hier, avec la volonté d'être, demain, meilleur qu'aujourd'hui.

Lorsque l'on porte un regard de l'extérieur sur la Franc-Maçonnerie dite spéculative, née il y a maintenant un peu plus de 200 ans, et que l'on étudie les critiques formulées à son égard, il ne faut jamais perdre de vue le contexte historique dans lequel elle est née et a évolué. C'est ce que font, avec compétence et doigté, les auteurs de cette série d'articles dans le *Confédéré*.

Replacée dans le contexte historique du XVII^e, du XIX^e et du début du XX^e siècle, l'attitude de l'Église catholique et celle des forces politiques conservatrices en Suisse sont parfaitement compréhensibles. Aujourd'hui, la confrontation et l'opposition ont fait place à la volonté de dialogue et de compréhension des positions respectives. C'est réjouissant et réconfortant.

Mais comme le prouve la période tourmentée que nous vivons en ce moment: rien n'est jamais acquis définitivement, et surtout pas la tolérance et la volonté de comprendre l'autre. Les Francs-Maçons tentent modestement d'apporter au jour le jour leur contribution au maintien de cet esprit.

Dominique Juillard
Grand Maître de la Grande Loge Suisse Alpina

Robert Giroud
et **Claude Oreiller**

Visite virtuelle du
Musée maçonnique



La semaine prochaine nous verrons le regard pas toujours bienveillant que la société porte sur l'institution maçonnique.



Un petit mot sur la Franc-maçonnerie

Le regard de la société

Il n'est pas inopportun d'observer l'attitude adoptée à l'égard de l'institution maçonnique par l'Église catholique, voire par les mouvements politiques orientés très à droite, ou encore par la presse conservatrice.

L'Église catholique romaine voit dans la Franc-maçonnerie un ennemi dangereux contre lequel elle engage le combat dès 1738. Étonnant dès lors que toutes deux prétendent contribuer au bonheur de l'humanité.

La première condamnation papale intervient en 1738, soit 21 ans après la naissance de la maçonnerie spéculative, avec la bulle *In Eminenti apostolatus specula* de Clément XII. L'anathème va se poursuivre avec ses successeurs, de Benoît XIV à Léon XIII qui reprochent à la maçonnerie «l'anticléricalisme militant, le positivisme et le rationalisme». Tous considèrent la Franc-maçonnerie comme une création de Satan et une «épidémie malpropre» voire une association criminelle. En 1915, Benoît XV réaffirme que «tous ceux qui donnent leur adhésion à une secte maçonnique qui se livre à des complots contre l'Église ou des pouvoirs civils légitimes» sont frappés d'excommunication.

Les tensions entre l'Église et la Franc-maçonnerie sont-elles toujours aussi menaçantes ?

La Grande Loge Unie d'Angleterre, ainsi que les Grandes Loges nationales

qui pratiquent comme elle la Franc-maçonnerie régulière, s'interdisent en fait comme en droit, toute discussion et toute prise de position d'ordre politique ou religieux, et par conséquent tout ce qui pourrait être considéré comme une machination ou un complot contre l'Église et les pouvoirs civils légitimes.

Cela n'empêche la promulgation de l'article 2335 du Code de droit canonique de 1917 qui condamne à l'excommunication la Franc-maçonnerie. Cette condamnation sera atténuée en 1983 avec l'article 1374 du nouveau droit canonique qui ne condamne plus les francs-maçons en tant que tels, mais les associations qui militent contre l'Église.

«Ne pas louer, ne pas blâmer, mais chercher à comprendre» disait Spinoza. Il faut d'abord noter l'absence d'animosité entre les Églises protestantes et la Franc-maçonnerie et la présence active des pasteurs dans les Loges. La Franc-maçonnerie consacre la tolérance mutuelle,

le respect des autres et de soi-même et la liberté absolue de conscience, ces principes heurtant de front l'Église de Rome, en tous cas à partir du XVIII^e siècle jusqu'au milieu des années 1900. Le principal grief relève du relativisme religieux, la Franc-maçonnerie admettant une recherche de l'Absolu tant auprès des religions révélées qu'auprès d'autres sources spirituelles. Rome voyait également d'un mauvais œil l'émergence de la Franc-maçonnerie spéculative au début du XVIII^e siècle en tant que potentiel adversaire à sa prétention de diriger le monde dans ses trois dimensions, politique, morale et spirituelle.

De plus, la confiscation des États pontificaux en 1870 – lors de l'unité italienne – et la prise de Rome par le franc-maçon Garibaldi contribuent encore à accroître l'animosité de l'Église contre la franc-maçonnerie.

Des tentatives d'approche de conciliation ont été faites auprès du Pape par la Grande Loge Nationale de France qui a envoyé en ambassade à Rome le R.P. Riquet, prêtre jésuite français qui a travaillé pour un rapprochement entre l'Église et la Franc-maçonnerie. Ces tentatives n'ont pas abouti et l'on en reste à la position clérical et moralisatrice de la position catholique: «la formation de la conscience et du caractère relève de la mission de l'Église et ne peut pas être prise en compte par une institution qui lui est étrangère». (Position des évêques allemands en 1980). L'avènement du Pape François laisse apparaître des signes d'assouplissement de cette position rigide du Vatican.

Le clergé valaisan a-t-il été aussi virulent à l'égard des francs-maçons ?

Au XVIII^e siècle, l'institution maçonnique est à peine installée en Suisse et déjà elle subit une première offensive en Valais. Par mesure de précaution, en 1745, la Diète décrète que tout citoyen convaincu d'appartenance à la Franc-maçonnerie sera déchu de ses droits civiques.

Au début du XX^e siècle, c'est l'évêque de Sion, Jules Maurice Abbet, qui poursuit le combat contre l'institution maçonnique. En 1912, dans une brochure intitulée *Un petit mot sur la Franc-maçonnerie*, il met en garde ses ouailles contre l'influence néfaste de la Franc-maçonnerie, une association qui œuvre «à la ruine de l'Église et à la perte éternelle des âmes». Il re-

commande à ses paroissiens de ne pas «entrer dans la Franc-maçonnerie» s'ils veulent «se préparer un bonheur éternel». Ironie de l'histoire, Mgr Abbet est né à Bex en 1845, là où son père Joseph-Marie, l'un des chefs de la «Jeune Suisse», avait trouvé l'exil, chassé de son Valais par les réactionnaires en 1844 après la bataille du Trient.

Les mouvements politiques combattent, eux aussi, l'institution maçonnique

Une première charge est lancée contre la Franc-maçonnerie lors de l'intervention au Conseil national du député conservateur lucernois, Philipp Anton von Segesser, le 16 décembre 1871 pour en demander l'interdiction. En 1933, lors des élections, le programme politique du Front Valaisan demande l'exclusion des francs-maçons des institutions politiques.

Il y a même eu une initiative populaire pour demander l'interdiction de la Franc-maçonnerie

Au cours de l'Entre-deux-guerres, le 11 janvier 1934, l'Action helvétique sous le patronage du colonel Arthur Fonjallaz, figure du fascisme suisse, dépose une initiative pour introduire un article dans la constitution fédérale interdisant la Franc-maçonnerie.

Le sentiment du Conseil fédéral à l'égard de cette initiative est édifiant, non ?

Le rapport du Conseil fédéral constate que la Franc-maçonnerie n'est nullement «une société secrète, mais uniquement une société fermée»; quant à son hostilité à l'égard de l'État, le rapport précise que «le franc-maçon suisse est fidèlement et entièrement dévoué à la patrie»; puis en ce qui concerne la pratique religieuse, l'autorité fédérale constate que la société maçonnique ne porte pas préjudice à la liberté de conscience, de croyance et de pensée. Enfin, l'examen des griefs exprimés contre la Franc-maçonnerie démontre que les uns sont mal fondés et les autres ne représentent aucune gravité pour justifier l'insertion d'une disposition spéciale interdisant la Franc-maçonnerie dans la Constitution fédérale et qu'il paraît inopportun de restreindre le droit de libre association.

Malgré le rejet de l'initiative dite antimaçonnique, les loges subirent une diminution de leurs effectifs.

Au XXI^e siècle, ignorant le message du Conseil fédéral, l'attaque politique se manifeste à nouveau

En 2003, le dépôt au Parlement valaisan d'une motion émanant de l'Union Démocratique du Centre relance la fronde

antimaçonnique. Elle vise à obliger les membres de la magistrature à déclarer leur appartenance à un club service ou à une loge maçonnique. La motion est rejetée notamment par la députation radicale. Les démocrates du centre remettent l'ouvrage sur le métier en 2015 en demandant que les députés annoncent dans le registre des liens d'intérêt leur appartenance éventuelle à un club service ou à une loge maçonnique. Cette proposition est rejetée par le Grand Conseil.

... et qu'en dit la presse sur l'institution maçonnique ...

La presse conservatrice – *Gazette du Valais*, *l'Ami du Peuple*, *Valais Demain*, le *Nouveliste* – n'ont eu de cesse d'alimenter leurs colonnes d'allusions sur la puissance de «cette association secrète» qui aspire à transformer la Confédération en «une hégémonie illégitime de coterie».

En guise de conclusion, cette avantie publiée dans un quotidien valaisan: «ces gredins passent le Rhône pour se servir de tout un attirail d'ustensiles qui ressemblent étrangement aux gris-gris et aux amulettes des Sauvages!» témoigne de l'hostilité qui régnait en ce temps-là.

Robert Giroud
et Claude Oreiller

Dans les prochaines semaines nous découvrirons la présence de l'institution maçonnique en Valais, son apport à la société et nous terminerons avec «Qui sont ces francs-maçons?».

Aux citoyens libéraux-radicaux

Nous rappelons la décision prise à Martigny par le Comité central unanime :

« Les organes de notre parti constatent : que le Conseil fédéral unanime s'est prononcé pour le rejet de l'initiative Fonjallaz et consorts ; que les Chambres fédérales l'ont repoussée à une majorité écrasante ; s'inspirant de la doctrine du parti radical-démocratique suisse qui défend la liberté d'opinion et d'association, doctrine que les libéraux-radicaux valaisans se sont toujours efforcés de répandre dans le canton ; se prononcent contre l'initiative Fonjallaz et Cie et invitent tous les membres du parti et tous les démocrates à voter

NON

le 28 novembre prochain. »

VOTATION FEDERALE



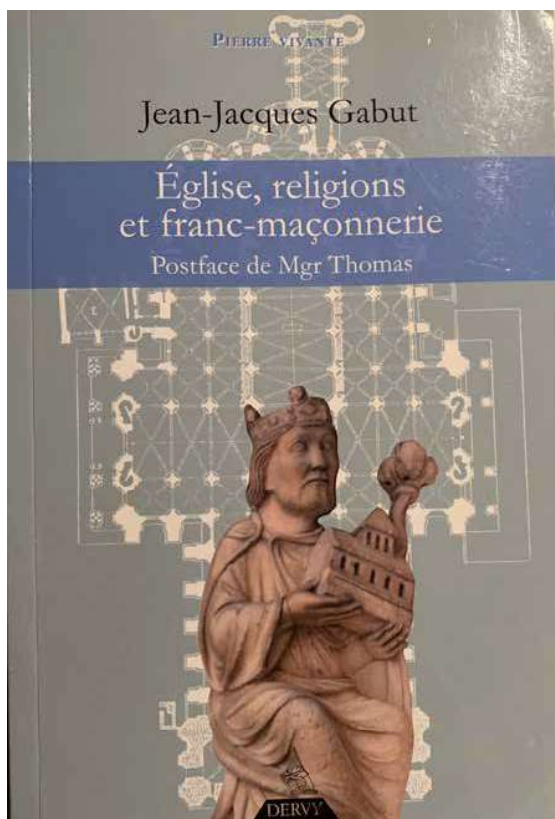
Bulletin de vote pour la

Votation populaire

des 27 et 28 novembre 1937

Acceptez-vous la demande d'initiative tendant à interdire les sociétés franc-maçonniques et associations similaires ?	REPONSE
	NON

Le Confédéré affiche son opposition à toute atteinte à la liberté d'opinion et d'association en Une du 26 novembre 1937



Jean-Jacques Gabut, *Église, religions et franc-maçonnerie*, Paris, 2010 – un éclairage très pertinent d'hommes d'Église.



Un petit mot sur la Franc-maçonnerie

L'institution maçonnique en Valais

C'est dans les régiments suisses au service étranger que vers la fin du XVIII^e siècle des Valaisans font connaissance avec la Franc-maçonnerie; toutefois, l'implantation d'une loge dans un pays catholique est un long chemin qui aboutira en ...1969.

Les premiers signes de Valaisans francs-maçons apparaîtraient vers la fin du XVIII^e

Dans les archives de la Bibliothèque nationale française nous avons relevé la présence de quelques Valaisans – Antoine-Ignace-Joseph de Courten, Joseph-Guillaume de Lavallaz, Joseph Chapellet, Gaspard-Benjamin de Nuce – au sein de la loge *Guillaume Tell* du régiment Sonnenberg, en garnison à Toul (en 1778).

Les mêmes sources nous apprennent que Benjamin Copt d'Orsières et Janvier de Torren-té, en service au royaume de Pié-

la GLSA des documents qui démontrent leur détermination à donner une impulsion à la maçonnerie en terre valaisanne.

À cette époque, une vingtaine de Valaisans fréquentent des loges maçonniques hors de leur canton *Réunion et Fraternité* à Bex, *La Chrétienne des Alpes* à Aigle ou quelques-uns, émigrés dans la cité de Calvin, *Amitié* à Genève. Le 1^{er} février 1868, ils se retrouvent à Sion, à l'Hôtel du Lion d'Or chez le frère Benjamin Wagner, avec à l'ordre du jour la création d'une loge en terre valaisanne. Rapidement ils décident toutefois de sur-seoir à leur projet. L'opiniâtreté du

Dans une édition de 1912, la *Gazette du Valais* relate «*la journée valaisanne*» de l'Etoile du Simplon et affirme que les maçons valaisans – industriels, commerçants et employés fédéraux – «*affiliés aux Loges davantage par intérêt que par conviction*» et qu'ils ont créé un cercle car ils ne possèdent pas les ressources nécessaires pour fonder une loge en Valais.

Un siècle plus tard, une première loge maçonnique s'installe dans le Vieux Pays – Un acte audacieux au vu de la position prédominante de la religion catholique en Valais ou une provocation ?

Non, dès qu'un atelier compte un nombre suffisant de membres – au moins dix Frères avec le grade de Maître – il est habilité à procéder, dans le but de propager l'idéal maçonnique, à la création d'une nouvelle loge.

C'est dans cet esprit qu'en 1969, quelques frères maçons de la loge *Progrès & Vérité* vont fonder le premier atelier maçonnique en territoire valaisan. Un mois plus tard, dans leur temple sis à Épinassey près de Saint-Maurice, le grand maître de l'Alpina, Willy Wyser, procède à l'installation de la nouvelle loge sous le nom *Les Amis Sincères*.

La propagation maçonnique va se poursuivre avec une deuxième loge en Octodure

Dans l'été 1970, sept Maîtres maçons valaisans de la loge *Progrès & Vérité* estiment le moment opportun pour créer une deuxième loge à Martigny, citadelle radicale. Enfin, le 21 novembre 1971, le grand maître de l'Alpina Willy Wyser procède, à

conservateurs à l'égard de l'institution maçonnique.

Loge suisse Alpina, à Sion, en novembre 2014.

... et de trois, Ataraxie à Sion ...

Voir www.les-amis-sinceres.com; www.loges-maconniques.ch; www.loge-ataraxie.ch

En 2011, des frères maçons affiliés à des loges vaudoises, genevoises, neuchâteloises et valaisannes décident de créer une loge au cœur du Vieux Pays, à Sion. Ainsi, la troisième loge nommée *Ataraxie* est inaugurée sous les auspices de la Grande

Robert Giroud et Claude Oreiller

La semaine prochaine nous nous interrogerons sur l'apport de la Franc-maçonnerie au Valais.

Joseph-Louis Pittier, homme politique natif d'Orsières, très engagé dans les révolutions valaisannes de 1790 et de 1798, préfet national sous la République Helvétique, y est reçu apprenti maçon le 14 avril 1803.

mont-Sardaigne, sont membres de la loge *La Silencieuse* du régiment de la Reine-Infanterie à Nice.

Martigny aurait hébergé une loge maçonnique au début du XIX^e siècle

Des documents d'archives attestent la présence de la loge *Mont-Joux-Saint-Bernard* vers 1803 et nous apprennent que l'avocat Joseph-Louis Pittier, homme politique natif d'Orsières, très engagé dans les révolutions valaisannes de 1790 et de 1798, préfet national sous la République Helvétique, y est reçu apprenti maçon le 14 avril 1803.

Nous trouvons les traces d'une autre loge, *L'Etoile d'Orient* établie dans la cité octodurienne en 1808, probablement par des Français travaillant à la mise en œuvre de l'administration du Département du Simplon; elle disparaît en 1815 lors de l'entrée du Valais dans la Confédération.

En 1868, le Valais bouge: l'industrie balbutie, le train arrive à Sierre; ne serait-ce pas l'occasion pour les Valaisans qui fréquentent des loges hors canton d'en établir une dans leur pays ?

Effectivement, nous avons trouvé dans les cartons des archives de

clergé à maintenir leur soutien à l'Ordre des Jésuites est probablement à l'origine de leur décision; en effet, quelques mois auparavant, le Conseil fédéral invitait le Conseil d'État valaisan à se séparer des enseignants Jésuites qui, malgré l'interdit en terres helvétiques par un arrêté fédéral de 1847, continuaient à enseigner dans les collèges de Brigue et de Sion.

Dès lors, les maçons valaisans n'ont donc d'autre choix que de se déplacer à Aigle, à Bex, voire à Montreux

Toutefois, afin de se retrouver en dehors des séances officielles, ils fondent, le 4 avril 1909, à l'initia-

En 1969, quelques frères maçons de la loge Progrès & Vérité vont fonder le premier atelier maçonnique en territoire valaisan.

tive de *Progrès & Vérité*, à Martigny le cercle maçonnique *L'Etoile du Simplon*. Le cercle maçonnique est consacré le 4 juillet 1909 par le Grand Maître de l'Alpina Dr Herman Haeberlin. Un an plus tard, dans son allocution lors de la journée du cercle il aborde le sujet de la Franc-maçonnerie par rapport à Dieu, à la religion et à l'Eglise.

l'hôtel de Ville de Martigny, à l'installation solennelle de la loge *Pensée et Action*.

L'annonce de la création d'une loge maçonnique dans la cité octodurienne suscite des propos polémiques dans les colonnes du quotidien *Le Nouvelliste*, témoignant de l'hostilité des milieux catholiques

Mon premier contact avec la Franc-maçonnerie fut une vieille boîte, placée au haut de la bibliothèque de ma grand-mère, normalement inaccessible aux enfants, mais encore plus attirante pour le jeune homme trop curieux que j'étais. C'était écrit «*Délassements d'un vieux militaire aveugle*». A l'intérieur, des cahiers datant des années 1800-1815 intitulés, entre autres, «*Traité d'histoire pour les jeunes gents*» mais aussi «*Odes maçonniques*». L'auteur était Benjamin Copt d'Orsières, capitaine au service de Piémont-Sardaigne, puis partisan de la France révolutionnaire, en particulier lors de la libération du Bas-Valais en 1798 et durant l'occupation qui suivit. Benjamin Copt était un ancêtre, ayant épousé une veuve dont la fille, ma lointaine aïeule, était probablement le fruit de ses amours clandestins.



L'intérêt de ma découverte résida finalement dans le fait que les Francs-maçons me parurent bien loin des descriptions fielleuses qu'en firent, à l'occasion, quelques fanatiques de l'autre bord.

Quelques cahiers auraient été brûlés par une bigote de la famille à la fin du XIX^e siècle. Cela ajoutait à l'attrait des poèmes survivants. A dire vrai, je fus déçu.

Les «*Odes maçonniques*» débutaient par des vers pompeux: «*Le Franc-Maçon, homme de bien adore l'Éternel sous des aspects divers...*» Voltaire avait écrit plus élégamment: «*Un Anglais, comme homme libre, va au Ciel par le chemin qui lui plaît.*»

L'intérêt de ma découverte résida finalement dans le fait que les Francs-maçons me parurent bien loin des descriptions fielleuses qu'en firent, à l'occasion, quelques fanatiques de l'autre bord. J'y appris la méfiance à l'égard des jugements excessifs mais je ne suis jamais devenu franc-maçon. En revanche, j'ai, plusieurs fois, rencontrés des fracs maçons intéressants, ouverts au dialogue, tolérants. Les Loges, par leur influence et les travaux de leurs membres, contribuent aux débats actuels.

Le style maçonnique est fait d'humanisme, d'altruisme et, généralement, de tolérance. Il y a quelque temps, je me suis trouvé à une rencontre au cours de laquelle notre hôte tint des propos qui m'intriguèrent. Au repas qui suivit, l'orateur était mon voisin. Je lui ai demandé «*Puis-je vous poser une question indiscrete ? Êtes-vous Franc-maçon ou catholique ?*» Il m'a répondu simplement «*Les deux...*». Et nous avons évoqué le jésuite français, Michel Riquet, dont une allée de Paris porte le nom, grand résistant et ancien déporté à Auschwitz, qui avait rapporté de cette expérience du respect et de l'amitié pour ses codétenus francs-maçons avec qui il dialogua souvent à son retour de captivité.

Pascal Couchepin, ancien Conseiller fédéral et Président de la Confédération



Un petit mot sur la Franc-maçonnerie

L'apport de la Franc-maçonnerie à la société

C'est avec sa qualité de citoyen que le franc-maçon s'engage tout naturellement dans la vie politique de la cité; son enseignement maçonnique le conduit également à participer à des œuvres de paix et à des actions philanthropiques. C'est dans cet esprit qu'il met à disposition ce qu'il a appris dans son atelier maçonnique.

En octobre 2009, Jacques Tornay, dans un article sur «*La Franc-maçonnerie et l'engagement politique*», publié dans la *Revue Alpina*, écrivait: «*Que seraient de belles paroles non traduites dans la réalité ?*»; faut-il interpréter ce texte comme une déclaration d'une ambition de l'institution maçonnique à influencer sur les choses de la République ?

Il est indéniable que des francs-maçons – dans leur qualité de citoyens – ont participé à la construction des institutions helvétiques de la Révolution helvétique de 1798 (Gabriel Miéville, *Espérance et Cordialité*) à la Suisse moderne de 1848 (Jonas Furrer, *Akazia* à Winterthour, premier président de la Confédération), sans oublier l'insurrection neuchâteloise de 1831 (Fritz Courvoisier, *L'Amitié* La Chaux-de-Fonds) ou la Révolution vaudoise de 1845 (Louis-Henri Delarageaz, *Espérance et Cordialité* à Lausanne).

Au cours du premier demi-siècle de la Confédération, six frères maçons siègent au Conseil fédéral: un Zurichois, Jonas Furrer (1848-1861); un Bâlois, Emil Frey (1891-1897); un Genevois, Adrien Lachenal (1893-1899); deux Vaudois, Louis Ruchonnet (1881-1893) et Marc Ruchet (1900-1912) et un Argovien, Friedrich Frey-Hérosé (1848-1866).

Au-delà du domaine politique, la Franc-maçonnerie n'a-t-elle pas également eu une part non négligeable au service de la promotion de la paix ?

Elie Ducommun, membre de la loge *La Prudence* (Genève) puis *Zur Hofnung* (Berne), organisateur aux côtés de James Fazy du Congrès international de la Paix à Genève en septembre 1867, est l'exemple type de l'engagement d'un maçon pour la promotion de la paix. Cheville ouvrière du Bureau International de la Paix, puis secrétaire général de la Ligue pour la paix et de la liberté, son engagement a été reconnu et récompensé par le prix Nobel de la Paix en 1902.

Il est à propos de relever que c'est un franc-maçon, le Conseiller fédéral Louis Ruchonnet, alors qu'il préside aux destinées de la Confédération (1883), qui a contribué au

rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint Siège, mettant ainsi un terme au Kulturkampf – le combat pour la civilisation – en Suisse; ce conflit avait opposé l'Église catholique au libéralisme anticlérical dans la seconde moitié du XIX^e siècle dans le sens d'une diminution du pouvoir de l'Église sur la société civile.

L'ancestrale prérogative du clergé catholique sur l'instruction publique, battue en brèche par les progressistes au cours du XIX^e siècle, essuie un coup de semonce avec l'appui de l'institution maçonnique à l'École libre de Bagnes.

C'est à l'aube du XX^e siècle qu'une présence maçonnique se matérialise dans la vallée du Rhône avec l'appui de la Grande Loge Suisse Alpina à l'École Libre de Bagnes (œuvre d'Alphonse Michaud et Maurice Charvot).

Charvot critique l'école normale, «*une graye géole de jeunesse captive*» selon Rabelais. Il souhaite «*arracher l'éducation et l'instruction, des instituteurs*» des mains du clergé, hostile à tous les progrès du siècle et qui ne vise qu'à former «*des croyants et des fanatiques*». Il dénonce la surveillance de l'Église, «*mère jalouse et souveraine*» dans «*toutes les manifestations de la pensée*» des instituteurs.

L'état du bâtiment qui accueillait les élèves depuis l'ouverture de l'École Libre du Châble en 1900 devenait vétuste. Sous la houlette de l'entrepreneur Théophile Gard, il est alors décidé de construire un nouveau bâtiment, à Villette, au lieu-dit Les Pieds de Villette. Maurice Charvot fit jouer ses bonnes relations avec Hermann Häberlin, son frère en maçonnerie et en mars 1930, la générosité des francs-maçons suisses va largement contribuer à cette réalisation. (Michaud et Gard sont membres de la loge *Progrès & Vérité*). La GLSA apporte également un appui pédagogique avec la mise à disposition de personnel enseignant.

Il existe une autre École Libre à Charvat, fief radical ...

En septembre 1928, un noyau de vaillants citoyens charvatins fondent l'*Association pour l'encou-*

agement de l'École Libre de Charvat. Cette école est instituée dans un esprit de tolérance et de la liberté confessionnelle. Quelques-uns de ses élèves ont réussi de brillantes carrières; celui-ci deviendra administrateur postal, d'autres conseiller communal, voire président, celui-là chef de gare, etc. À la veille de la rentrée scolaire de 1936, après huit années d'un enseignement apprécié de tous, l'instituteur Emmanuel Rudaz donne sa démission, ce qui amène le conseil communal à suspendre cette école et de la passer en école officielle.

... financée, elle aussi, par la Grande Loge Suisse Alpina ?

Bien que ses contempteurs prétendent que l'École de Charvat «*a eu comme marraine la célèbre loge maçonnique Alpina*», les autorités communales affirment qu'elle «*ne dépend ni de près ni de loin de la franc-maçonnerie*». Et pourtant, nos recherches nous apprennent que la loge maçonnique lausannoise, *Cercle du Progrès* en 1929, aurait versé des fonds à deux œuvres d'instruction laïque valaisanne, l'École Libre du Châble et celle de Charvat. Alors, cachoterie charvatine ou secret maçonnique, Dieu seul le sait !

Parlons philanthropie, notamment l'action de l'institution maçonnique lors de «l'année de l'enfant» en 1979 en faveur de la Maison Terre des Hommes à Massongex.

En 1979, à l'occasion de l'Année de l'enfant, le Comité directeur de l'Alpina, à l'initiative de Georges Ney, ancien vénérable de la loge *Espérance et Cordialité* de Lausanne, décide d'entreprendre une action concrète qui irait dans le sens de diminuer les souffrances d'une partie de l'humanité et de tendre une main fraternelle à des êtres humains qui souffrent.

Le choix de l'Alpina s'est porté sur l'Organisation nationale Terre des hommes. C'est la proximité des idées professées par son fondateur Edmond Kaiser et celles propres à la Franc-maçonnerie qui ont présidé à ce choix. Chaque franc-maçon affilié à la GLSA va ainsi contribuer sous forme de parrainage; la Maison de Massongex accueille une cinquantaine d'enfants venant des

quatre coins du monde qui doivent subir des opérations chirurgicales délicates et y séjournent durant leur convalescence avant de rejoindre leur pays d'origine. Entre 1979 et 1999, la GLSA apporte un soutien financier de l'ordre de CHF 700'000.- à la Maison Terre des Hommes à Massongex.

La presse écrite, autrefois si virulente à l'égard des francs-maçons, ne publie plus d'articles médisants sur la Franc-maçonnerie, bien au contraire ...

En effet, il est révolu le temps où Charles-Saint-Maurice, le patron du *Nouvelliste valaisan* se plaisait à qualifier les francs-maçons de «*vulgaires dévots du satanisme*» et leur institution de «*mauvaise herbe qu'il faut couper et brûler*». Certes, c'était en 1904. De nos jours le quotidien valaisan ne lance plus d'anathèmes sur l'institution maçonnique; en témoigne la page entière qu'il consacre à la loge *Progrès & Vérité* en novembre 2008, un acte de pédagogie sous le titre «*Les francs-maçons se dévoilent*».

... d'autres apports ?

Enfin, il existe des apports non visibles, à savoir l'engagement citoyens de francs-maçons (des conseillers fédéraux, des conseillers nationaux, des conseillers communaux, des députés). Et pour conclure, interprétons la phrase de Jacques Tornay «*Que seraient de belles paroles...*», dans le sens constructif, en effet ce qu'ils ont appris dans les loges, ils l'ont mis au service de leurs concitoyens, avec bien évidemment la discrétion et la modestie qui les caractérisent.

Robert Giroud
et Claude Oreiller

La semaine prochaine, nous terminerons cette série sur la Franc-maçonnerie avec le thème «Qui sont ces francs-maçons ?»



Le bâtiment qui abritait l'École Libre du Châble



Un petit mot sur la Franc-maçonnerie

Qui sont ces francs-maçons ?

Ils sont plus de six millions dans une soixantaine de pays; en Suisse, la Grande Loge Suisse Alpina en compte 3'500, en Valais ils sont environ 200. Il existe des clichés qui présentent cette population comme une secte dirigée par des personnages occultes et conspirant dans le secret des loges.

N'est-il pas temps, afin de dissiper tout malentendu, de préciser un peu plus ce qu'est en réalité la Franc-maçonnerie ?

La Franc-maçonnerie est tout simplement une association de personnes libres qui se sont fixés comme objectif leur perfectionnement moral, intellectuel et spirituel. Les francs-maçons travaillent sous l'égide d'un principe créateur ou divin qu'ils nomment le Grand Architecte de l'Univers, en affirmant la liberté de conscience et de pensée. Enfin ils considèrent la défense des libertés et l'indépendance de la Patrie comme un devoir sacré. Toutefois, si elle encourage le Maçon à accomplir ses devoirs civiques, en harmonie avec ses orientations personnelles, elle s'interdit toute polémique en Loge sur les controverses politiques ou confessionnelles.

L'institution maçonnique accepte en son sein toute personne de bonnes mœurs, sans distinction de croyance, de race, de nationalité, de parti politique, ni de position sociale. La Grande Loge Suisse Alpina et ses loges sont soumises au droit suisse conformément aux articles du Code civil.

Ses détracteurs la considèrent comme une secte, vraiment ?

Elle n'est pas une secte, ni une religion et ne connaît pas de dogmes, le franc-maçon devant croire en un principe créateur. Il s'oblige à être tolérant à l'égard de croyances d'autrui et considère chaque être humain comme son égal.

Dès lors qu'il n'impose aucune doctrine ni dogme à ses adeptes, qu'il respecte la diversité des traits de caractère de l'homme, des conceptions politiques, confessionnelles et idéologiques, le mouvement maçonnique n'est aucunement comparable à une secte. Par ailleurs, chaque maçon peut, en toute liberté et sans aucune pression, se retirer de l'Association «dès que leurs convictions ou leur situation l'exigent».

La notion du secret n'est-elle pas favorable à entretenir la suspicion à leur égard ?

Quant au secret, il s'agit encore d'une affabulation. La Franc-maçonnerie est une société discrète et non pas secrète.

La lecture d'un rapport de la loge *La Chrétienne des Alpes* à Aigle, daté de 1869, est révélateur de la fausse légende qui entoure la notion du secret. Elle nous révèle que les réunions de son atelier ont lieu, autant que possible, de jour, de manière que «soit l'entrée, soit la sortie de la loge puisse être constatée par le public profane.»

Aujourd'hui, il n'y a plus de secrets concernant les pratiques des Francs-Maçons en Loge: tout est consultable sur internet. Ce qui constitue l'essentiel du secret maçonnique est cette expérience personnelle de recherche spirituelle et de travail sur soi, qui est par nature incommunicable. Par ailleurs, il est demandé à chaque Maçon de ne pas divulguer le nom de ses Frères.

Beaucoup de personnes imaginent qu'elle est une association réservée à une élite ?

Encore un cliché auquel il faut tordre le cou. L'analyse de la liste des membres des 11 Valaisans de *Progrès & Vérité* en 1880, ainsi que de celle des 21 de *Réunion et Fraternité* à Bex en 1869 font ressortir un panachage socio-économique qui va du gendarme à l'employé CFF en passant par les artisans.

De nos jours également, des indications confirment l'hétérogénéité sociale indéniable des membres des Loges, allant des professions libérales aux métiers de la terre, en passant par des carrières dans l'administration.

La presse conservatrice n'a eu de cesse d'associer franc-maçon et radical

Ce genre d'affirmations véhiculées notamment par la presse conservatrice attribuant l'étiquette de franc-maçon aux militants du parti radical, notamment lors d'élections, dans le seul but de nuire à un adversaire politique, sont infondées et reposent sur des hypothèses jamais démontrées. Certes, des Alphonse Michaud ou Théophile Gard et d'autres, élus sous la bannière radicale, étaient membres de l'institution maçonnique; en déduire que tous les radicaux seraient affiliés à la Franc-maçonnerie est une blague avérée.

Il s'agit d'un stratagème qui consiste à transformer un mensonge en vé-

rité. À force d'affirmer une chose sans y apporter la preuve, de la répéter, le mensonge devient vérité. Exaspéré par ce genre de fausse vérité, le *Confédéré* – organe des libéraux-radicaux – publie un démenti formel dans son édition du 10 septembre 1937 affirmant qu'il «n'y a pas de franc-maçon au Confédéré».

Quant à la proximité de la Jeune Suisse avec la Franc-maçonnerie, en croisant les registres que nous avons analysés, nous avons constaté que le médecin montheysan Hyacinthe Monnay, membre de la Loge *La Réunion* à Bex en 1854, était également membre de la Jeune Suisse, ce qui corrobore les dires de l'historien Jules-Bernard Bertrand dans l'une de ses études sur le sujet.

Claude Oreiller membre de la loge Progrès & Vérité à Bex, vous avez gravi les échelons - apprenti, compagnon, maître, collège des officiers et exercé des fonctions auprès de la GLSA, parlez-nous de votre cheminement maçonnique.

J'ai frappé à la porte de la Loge maçonnique *Progrès et Vérité* à Bex au printemps 1983, il y a bientôt 40 ans. Une volonté de recherche spirituelle, de mieux me situer en tant qu'homme dans notre univers, et ceci malgré le côté sulfureux que l'on prêtait encore à la FM, m'ont poussé à demander mon admission dans cette société. La FM attirait encore à l'époque, encore plus qu'actuellement, les railleries sur les frères 3 points, les prétendus soutiens pour une carrière économique ou politique, ou encore l'obligation de se suicider après 3 faillites... alors qu'il est en fait beaucoup plus facile de quitter une Loge – par simple démission – que d'y entrer. En fait, la FM a pour but le perfectionnement moral et spirituel de l'homme à travers un processus d'initiation qui amènera le récipiendaire sur les trois marches de l'apprenti, de compagnon et de maître. LA FM considère tous les hommes sur un pied d'égalité, sans distinction de race, de classe sociale ou d'appartenance religieuse, elle ne donne aucun mot d'ordre, si ce n'est de tendre vers plus de fraternité humaine, avec le souci constant de réciprocité, donc de justice, ce qui explique les réactions violentes des régimes autoritaires à son encontre.

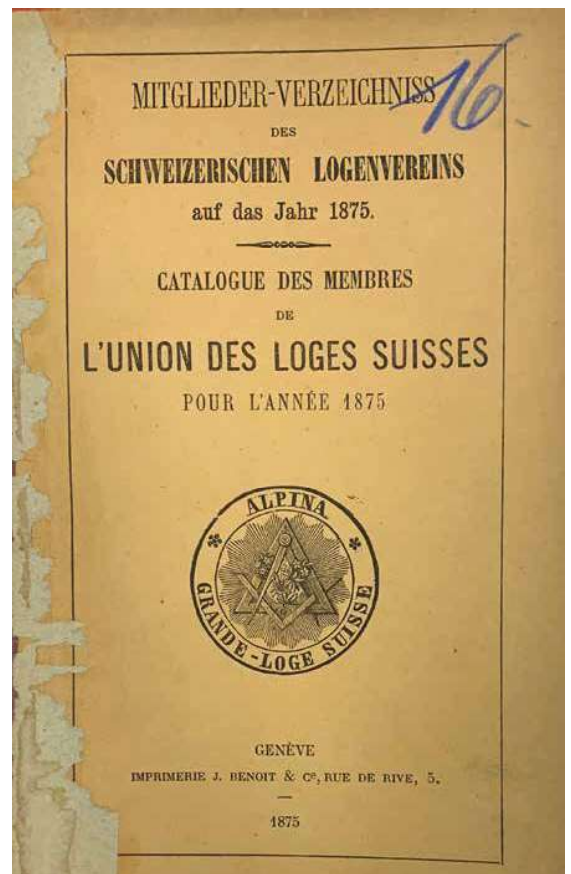
J'ai eu l'honneur de présider ma Loge durant plus de 5 ans, avant d'être nommé dans les structures de la Grande Loge Suisse Alpina, à Lausanne et Berne pour une période de 4 ans. Durant mon mandat à la tête de la Loge, j'ai privilégié une certaine ouverture en organisant une visite auprès des moines bouddhistes au Mont Pèlerin, ainsi qu'en invitant des personnalités, comme Pascal Couchepin, à l'époque Conseiller national ou le Vicaire épiscopal François-Xavier Amherdt à tenir une conférence en nos murs sur des thèmes de société.

Malgré les obligations de la vie professionnelle et politique, j'ai toujours eu à cœur de participer le plus possible à la vie de ma Loge, en déplorant quelques attaques frontales, comme lors d'une campagne électorale dans mon village durant laquelle un candidat du parti majoritaire avait écrit à un membre de ma liste: *je te rappelle que la FM crache sur le corps de Jésus-Christ, notre Seigneur*. Ce qui me permet de préciser que les travaux maçonniques se déroulent sous l'égide du Grand Architecte de l'Univers et sur le Volume de la Loi sacrée. Et comme

disait Voltaire: «L'univers m'embarasse, et je ne puis songer que cette horloge marche et n'ait point d'horloger».

La FM moderne et spéculative trouve son origine dans les métiers de la construction et surtout auprès des tailleurs de pierre, les *free masons*, qui ont participé à l'édification des plus belles et des plus grandes cathédrales semées sur le sol européen. À ce propos, l'attitude de Montesquieu, lui-même franc-maçon, à l'égard de la religion a évolué dans le sens de la compréhension de plus en plus nette, notamment en ce qui concerne sa nécessité sociale.

Robert Giroud et Claude Oreiller



Catalogue des loges de la GLSA 1875